

Une inscription rupestre contemporaine à Cruzy (Hérault)?

A modern inscription engraved in Greek on a rocky outcrop on the municipality of Cruzy (Hérault)?

Francis Fages*, Laurent Savarese**

Résumé: *La présente note n'a d'autre but que de signaler une inscription gravée en grec sur un affleurement rocheux du site protohistorique de la Serre Pascale (commune de Cruzy). L'analyse paléographique permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une inscription antique. Pour le moins curieuse, la découverte mérite d'être consignée.*

Abstract: *The present study has no other purpose than to indicate a inscription engraved in Greek on a rocky outcrop of the protohistoric site of the Serre Pascale (municipality of Cruzy). The paleographic analysis allows to assert that it is not about an antique inscription. This curious discovery deserves to be recorded.*

Mots clefs: *inscription rupestre, minuscule grecque, protohistoire.*

Keywords: *engraved inscription, greek small letter, protohistory.*

I. Localisation géographique

La colline de la Serre Pascale se situe à l'ouest du village de Cruzy (canton de Saint-Chinian, Hérault). Son extrémité sud forme un promontoire qui culmine à 200 m d'altitude et domine le passage naturel encaissé du défilé de Roquefourcaude où s'écoule le ruisseau de la Nazoure (fig. 1). Les atouts de cette position géographique, permettant un contrôle visuel de l'ensemble de ce micro territoire, expliquent en partie

* Président de l'Association Culturelle Archéologique et Paléontologique Ouest Biterrois

** Archéologue, site archéologique de Ruscino/Perpignan

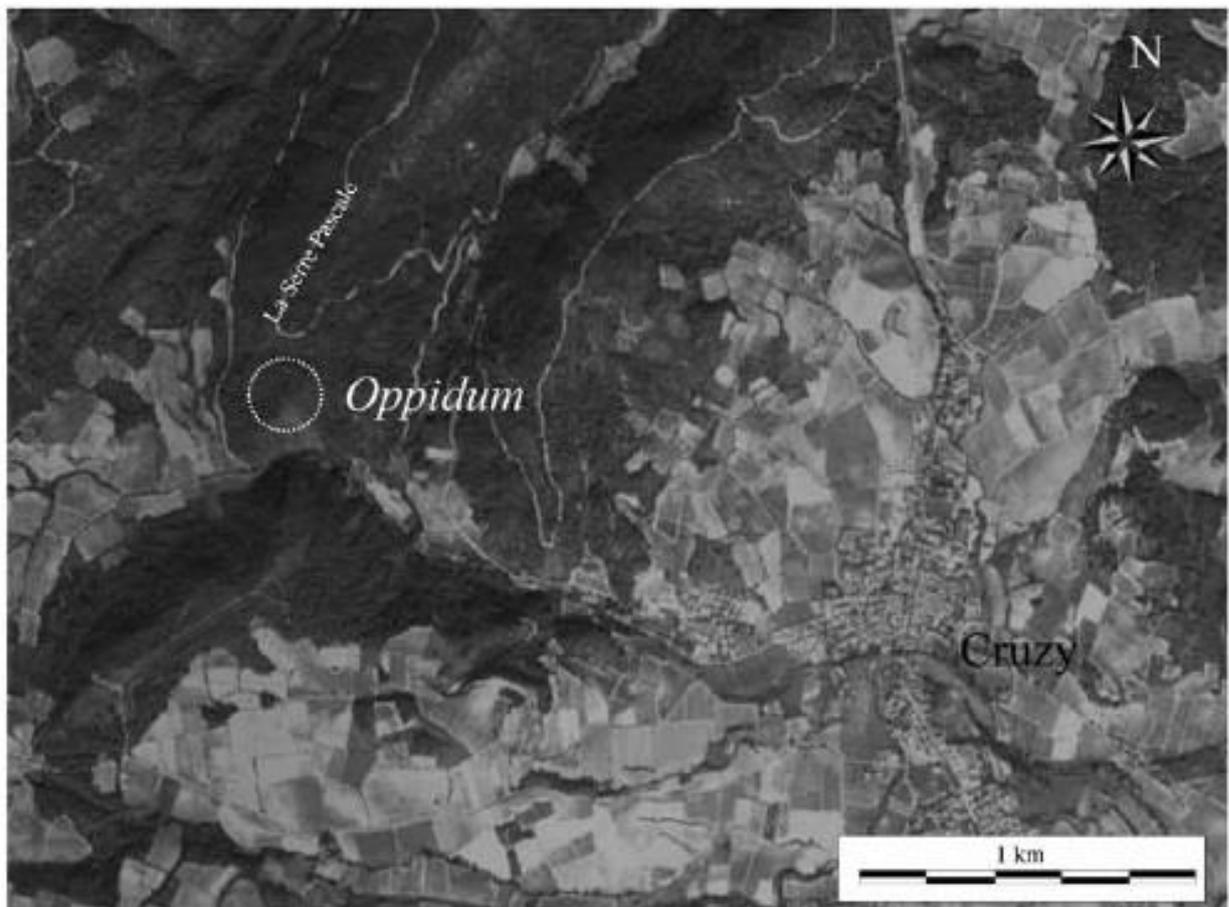
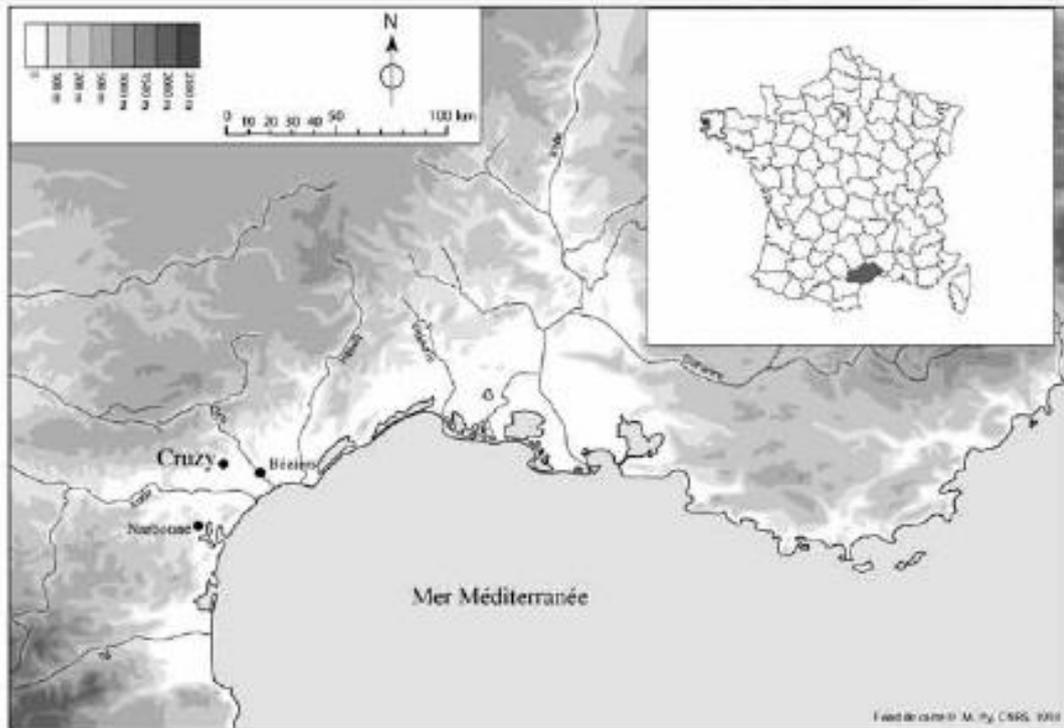


Fig. 1. Localisation de l'oppidum de la Serre Pascale (source géoportail)

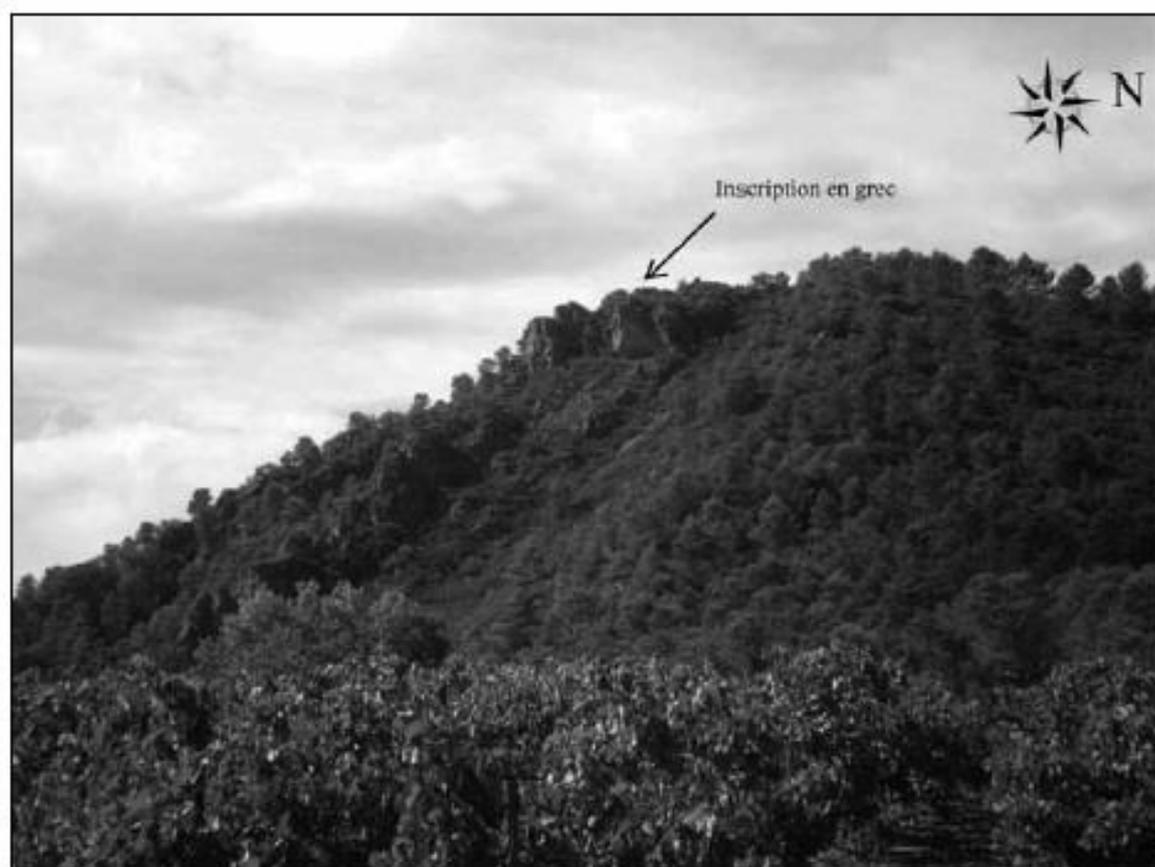


Fig. 2. Localisation de l'inscription à l'extrémité du plateau rocheux (cliché FF.)

l'attrait de populations sur ce sommet depuis la protohistoire. Ce site s'inscrit dans la liste des nombreux habitats de hauteur qui jalonnent l'arrière pays Biterrois en direction du Carcassonnais et de la Montagne Noire. D'anciens travaux ont révélé l'existence de dolmens sur ce massif et une occupation du premier et deuxième âge du Fer¹. Le site est décrit pour cette période comme un petit *oppidum* de type éperon barré (n'excédant pas 1 hectare) dont subsiste des vestiges de remparts, des fonds de cabanes excavées dans le rocher et des poches de concentration de céramique commune non tournée. La céramique d'importation également présente (céramique à pâte claire et amphore massaliète) propose une datation d'occupation comprise entre le V^e et IV^e siècle av. n. è.².

1. J. MIQUEL, *Essai sur l'arrondissement de Saint-Pons*, Montpellier 1895, pp. 23-24; L. MONTAGNER, «Habitats perchés et autres sites de la région Béziers-Saint-Pons du Chalcolithique au Moyen Age», in *Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers* 4, 1999-2000 / 2000-2001, pp. 3-6, 5, pp. 3-15; J. GIRY, *Le Biterrois Narbonnais de la préhistoire à nos jours*, Octon 2000.

2. V. ROPLOT, *Peuplement et circulation dans les bassins fluviaux du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Ampourdau du IX^e s. au début du II^e s. av. n. è.*, vol. 4 (Corpus des sites), Thèse de III^e cycle, Besançon 2007, pp. 108.

2. L'inscription

Elle fut découverte fortuitement et récemment par M. Francis Fages lors de prospections et ne semble pas avoir été remarquée lors des premières recherches sur ce site. L'inscription se situe à l'extrémité sud de la Serre Pascale sur la surface plane d'un des nombreux rochers affleurant du substrat et caractéristique de l'érosion géologique de ce massif calcaire (fig. 2).

La gravure, bien conservée, se présente sur deux lignes et permet de lire en haut à droite la lettre N en majuscule associée soit à une seconde lettre mal lisible, peut-être un L, soit à une marque anépigraphie. La seconde ligne révèle le mot grec Ἀνάγκη (fig. 3). Bien qu'exposé aux intempéries, l'ensemble du document présente sous sa patine des traces de ciselages et piquetages encore nets, notamment sur les lettres ναγ qui laissent supposer que la gravure a été incisée par percussion à la pointerolle et au ciseaux (fig. 3). Les capitales mesurent en moyenne 9.5 cm de haut; les minuscules 4.5 cm. La gravure est peu profonde environ 1 à 2 mm et se développe sur 35 cm de long.

3. Analyse paléographique

Le N, peut-être le L de la première ligne et le A du second mot sont en majuscule et semblent s'inspirer des modes de terminaison classique des lettres latines utilisant des empattements triangulaires. Le développement de la seconde ligne est gravé en minuscules grecques; les lettres sont séparées et de formes arrondies notamment le α (alpha) et le η (eta). La minuscule grecque qui dérive de la forme onciale n'est apparue qu'à partir du IX/X^e siècle de n. è., ce qui exclut catégoriquement une origine antique de ce *graffito*. Enfin la transcription du mot Ἀνάγκη en: Anánkê désignerait la personnification de la destinée: la fatalité. Si on compare la gravure aux formes canoniques d'écritures de l'Antiquité utilisant les seules majuscules, et le choix de ce sujet métaphysique retenu pour être inscrit sur le promontoire d'une colline du Minervois nous poussent à raison de penser qu'il s'agit là d'une inscription récente³.

4. Essai de datation et interprétation

Occupation du premier âge du Fer mis à part, le plateau ne semble pas avoir fait l'objet d'autre investissement humain excepté la culture de la vigne présente jusqu'au XX^e siècle. Signalons également des aménagements en pierres sèches, difficilement

3. Nous remercions ici M. François Picard, professeur de Lettres au Lycée François Arago / Perpignan, pour son avis paléographique et ses suggestions.

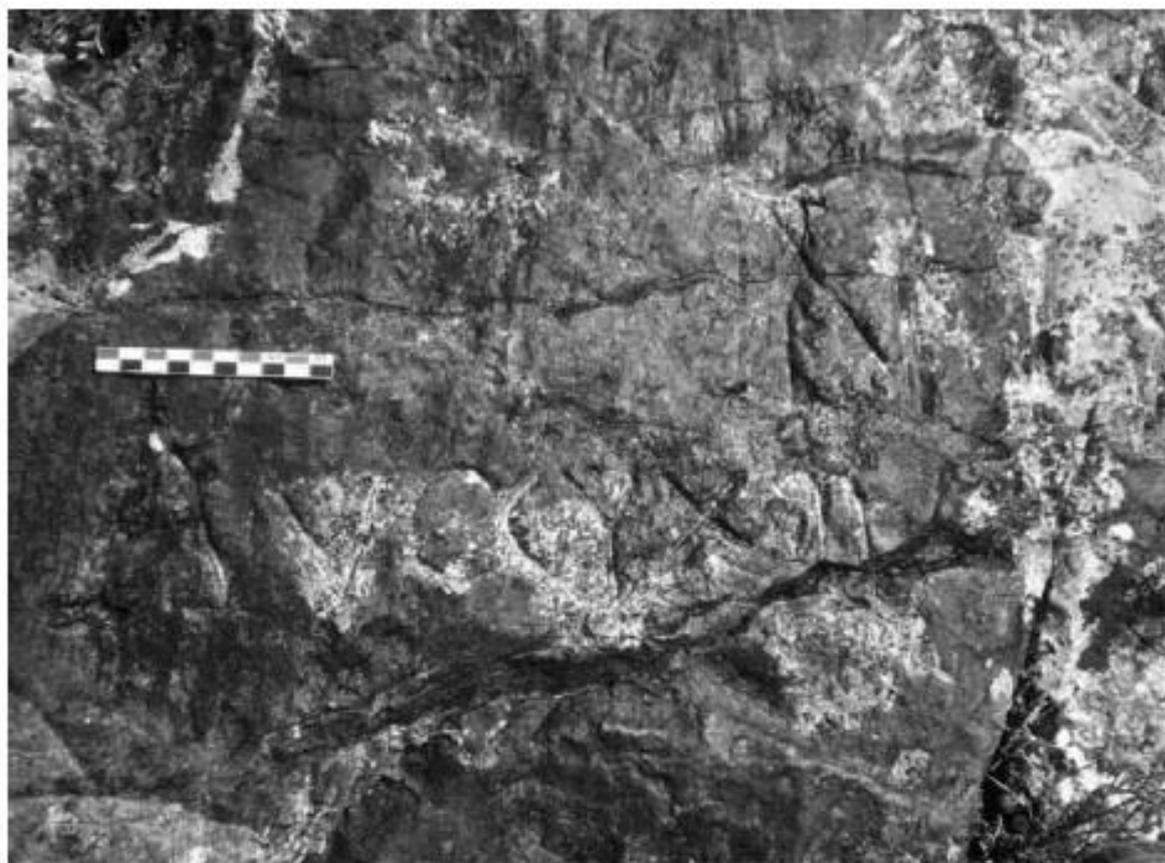


Fig. 3. *Vue générale et relevé de l'inscription (cliché et DAO, F.F. et L.S.)*

datables et sans doute liés à des pratiques agropastorales. Ce secteur de la Serre Pascale était donc fréquenté il y a peu par les populations rurales de Cruzy et présentait un aspect sans doute moins sauvage que de nos jours. La graphie de cette inscription, que nous pourrions qualifier de maladroite, dans l'idée de la volonté de reproduire un tracé antique, trouve peut-être une explication dans l'analyse du mot. Le thème de la destinée, de la fatalité, trouva une certaine publicité dans les œuvres de Victor Hugo, notamment dans le roman *Notre-Dame-de-Paris* où il est fait mention d'un *graffito* ANANKE gravé sur une pierre de la cathédrale⁴. Notre graveur, peut-être

4. VICTOR HUGO, *Les travailleurs de la mer*, mars 1866. L'auteur reprend dans la préface de l'oeuvre le thème de l'ananké: «Un triple ananké pèse sur nous, L'ananké des dogmes, l'ananké des lois, l'ananké des choses».

passionné d'Histoire Antique, se serait-il imprégné de fatalité à la lecture de Fustel de Coulanges⁵? Il est intéressant ici de souligner l'existence d'une inscription rupestre portant le nom Ἀνάγκη, observée à par Théodore Bent sur l'île de Théra (Grèce/ Cyclades) et visiblement contemporaine de cette seconde moitié de XIX^e siècle⁶.

Tous ces éléments considérés, l'inscription de Cruzy pourrait bien être postérieure à la seconde moitié du XIX^e siècle et avoir été gravée sur le sommet de cette colline par un érudit dans l'ambiance romantique de ce siècle. Les deux premières lettres N [L] pourraient, à titre d'hypothèse, se rapporter aux initiales de l'auteur du *graffito*. Si notre détermination écarte ici l'idée d'un document épigraphique exceptionnel à valeur archéologique, cette inscription n'en est pas moins surprenante et originale pour l'histoire locale.

5. FUSTEL DE COULANGE, *La cité antique*, Livre premier: Antiques croyances, chap. III, Le feu, 1866; «...la loi impérieuse et fatale, ἀνάγκη».

6. Th. BENT, *The Cyclades: or Life among the Insular Greeks*, London 1885, pp. 148.